

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- 1) **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2009 **et arrête** les comptes dudit exercice dont les résultats de clôture sont déterminés comme suit :

1 - Section de fonctionnement

	Montants
Recettes de l'exercice	17 718 359,64
Dépenses de l'exercice	14 877 538,24
<i>Résultat de l'exercice</i>	+ 2 840 821,40
Résultats antérieurs reportés	+ 1 038 080,35
Résultat de clôture	+ 3 878 901,75

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait l'objet d'une affectation.

2 - Section d'investissement

	Montants
Recettes de l'exercice	6 297 436,01
Dépenses de l'exercice	5 945 198,19
<i>Résultat de l'exercice</i>	+ 352 237,82
Résultat antérieur reporté	- 1 778 311,83
Résultat de clôture	- 1 426 074,01

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de Versailles
le	29/06/2010
Accusé réception le	29/06/2010
Numéro de l'acte	DELIBERATION 2010-32 CC\$M

Le résultat de clôture de la section d'investissement est un solde d'exécution qui fait l'objet d'un report pur et simple au budget de l'exercice 2010 qu'il soit déficitaire ou excédentaire.

Les résultats du compte de gestion sont conformes au compte administratif 2009.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-préfecture le : 29 JUIN 2010
Et de la publication le : 29 JUIN 2010

Le Président,



François BONY



Le Président,

François BONY

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de Versailles
le	29/06/2010
Accusé réception le	29/06/2010
Numéro de l'acte	DELIBERATION 2010-32 CC\$M